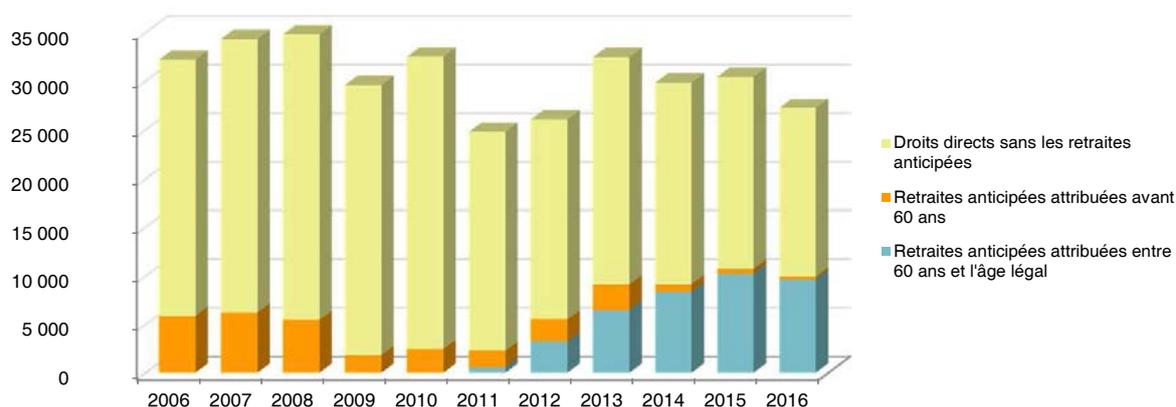




Retraités résidant en Carsat Bourgogne et Franche-Comté

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	14 462	19 958	34 420
Droits directs (retraites personnelles)	13 319	13 871	27 190
Droits dérivés (retraites de réversion)	1 143	6 087	7 230
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	714	974	1 688

Évolution des attributions de droits directs et retraites anticipées depuis 2006



Retraites anticipées et mesures dérogatoires	6 945	3 429	10 374
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,5 ans	62,4 ans	62,0 ans
Droits dérivés	75,1 ans	72,9 ans	73,3 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Pensions à taux réduit	6,1%	10,3%	8,2%
Retraités bénéficiant d'une surcote	11,5%	12,1%	11,8%
Polypensionnés	54,6%	40,4%	47,3%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	279 429	351 805	631 234
Retraités percevant un droit direct seul	268 753	239 659	508 412
Retraités percevant un droit dérivé seul	1 751	17 306	19 057
Retraités percevant les deux à la fois	8 925	94 840	103 765
Minimum vieillesse ⁽³⁾	2,2%	2,3%	2,3%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	58 727	21 015	79 742
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,4 ans	74,7 ans	73,7 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	796 €	620 €	698 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 129 €	954 €	1 049 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	18,5%	53,2%	37,4%

¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

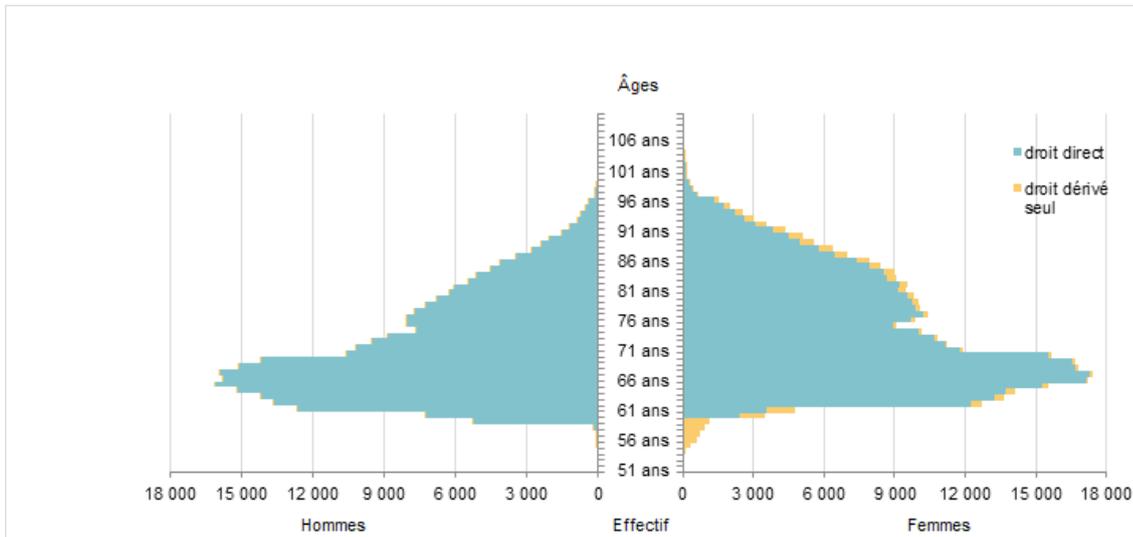
² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

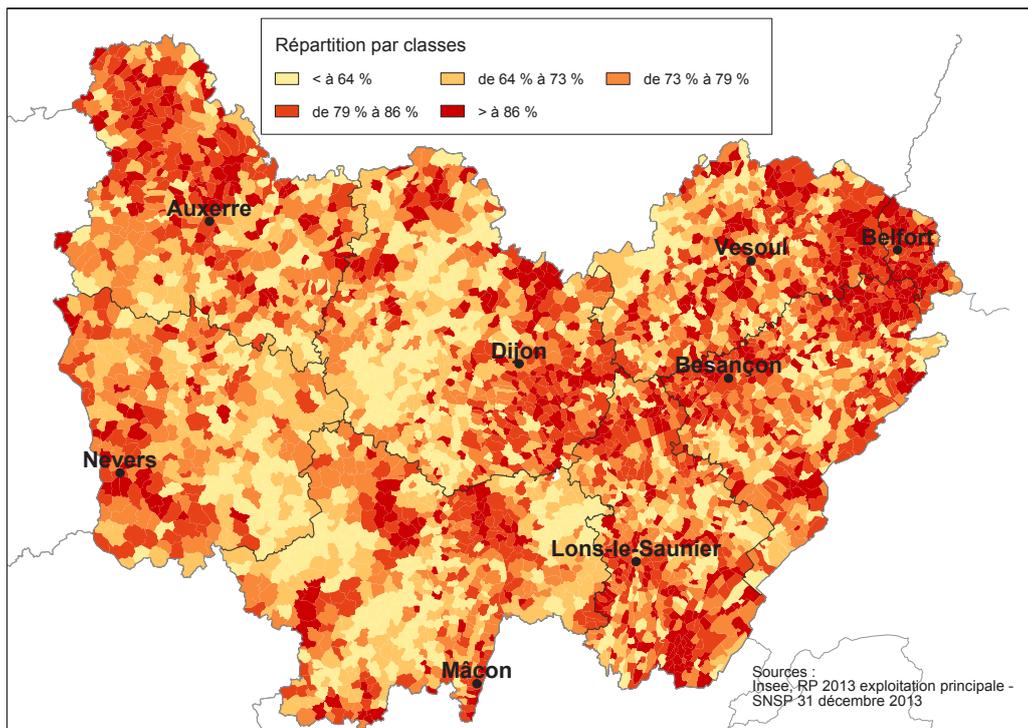
⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.

Pyramide des âges des résidents



Retraités du régime général par rapport à la population des 60 ans et plus par commune dans la Carsat Bourgogne et Franche-Comté



Prestataires payés par la Carsat Bourgogne et Franche-Comté

Répartition par département de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
21 - Côte-d'Or	44 548	57 149	101 697
25 - Doubs	46 523	57 183	103 706
39 - Jura	25 136	31 328	56 464
58 - Nièvre	20 637	27 870	48 507
70 - Haute-Saône	23 243	27 797	51 040
71 - Saône-et-Loire	55 663	70 594	126 257
89 - Yonne	29 950	37 296	67 246
90 - Territoire-de-Belfort	12 516	14 885	27 401
Total Carsat Bourgogne et Franche-Comté	258 216	324 102	582 318
Total hors Carsat Bourgogne et Franche-Comté	36 116	40 049	76 165
Ensemble des prestataires	294 332	364 151	658 483

Sources : Cnav, SNSP, Insee
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur www.lassuranceretraite.fr,
www.statistiques-recherches.cnav.fr, Facebook,
notre application **Retraite Sécu** et Twitter.



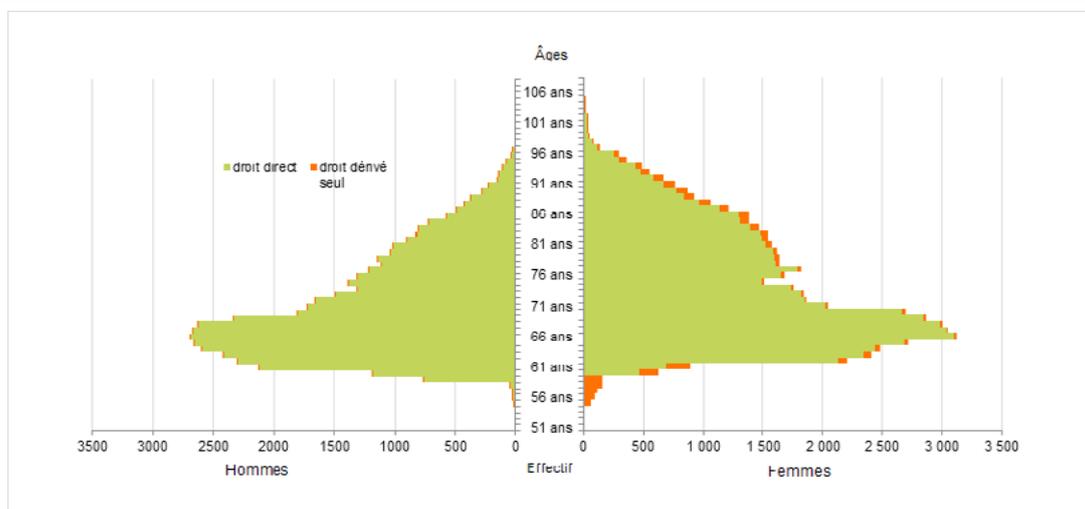


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	2 418	3 393	5 811
Droits directs (retraites personnelles)	2 248	2 467	4 715
Droits dérivés (retraites de réversion)	170	926	1 096
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	128	144	272
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 026	667	1 693
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,8 ans	62,4 ans	62,1 ans
Droits dérivés	74,5 ans	72,7 ans	72,9 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés	57,2%	42,1%	49,3%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	46 886	60 594	107 480
Retraités percevant un droit direct seul	45 345	42 856	88 201
Retraités percevant un droit dérivé seul	238	2 787	3 025
Retraités percevant les deux à la fois	1 303	14 951	16 254
Minimum vieillesse ⁽³⁾	2,3%	2,0%	2,1%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	9 791	4 314	14 105
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,5 ans	74,7 ans	73,7 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	766 €	624 €	686 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 144 €	976 €	1 061 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	20,3%	49,6%	36,5%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

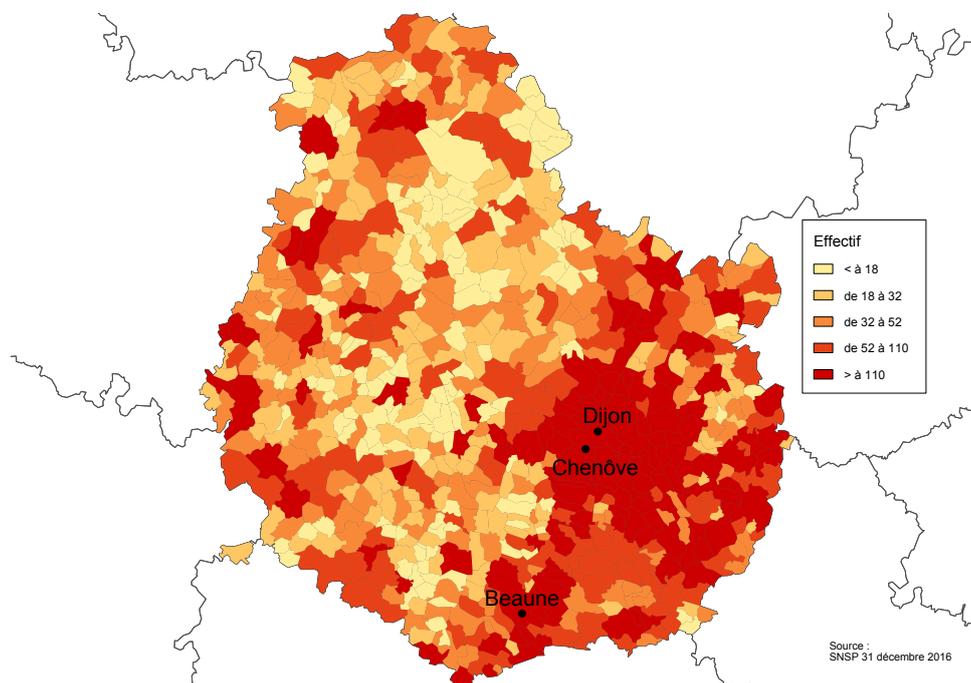
³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Dijon			
Nombre total de retraités	10 791	15 786	26 577
Retraités percevant un droit direct seul	10 505	11 029	21 534
Retraités percevant un droit dérivé seul	22	693	715
Retraités percevant les deux à la fois	264	4 064	4 328
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,4%	2,8%	3,4%
Beaune			
Nombre total de retraités	2 007	2 816	4 823
Retraités percevant un droit direct seul	1 943	1 867	3 810
Retraités percevant un droit dérivé seul	12	146	158
Retraités percevant les deux à la fois	52	803	855
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	2,6%	2,4%	2,5%
Chenôve			
Nombre total de retraités	1 282	1 747	3 029
Retraités percevant un droit direct seul	1 234	1 126	2 360
Retraités percevant un droit dérivé seul	1	93	94
Retraités percevant les deux à la fois	47	528	575
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,6%	4,6%	5,1%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

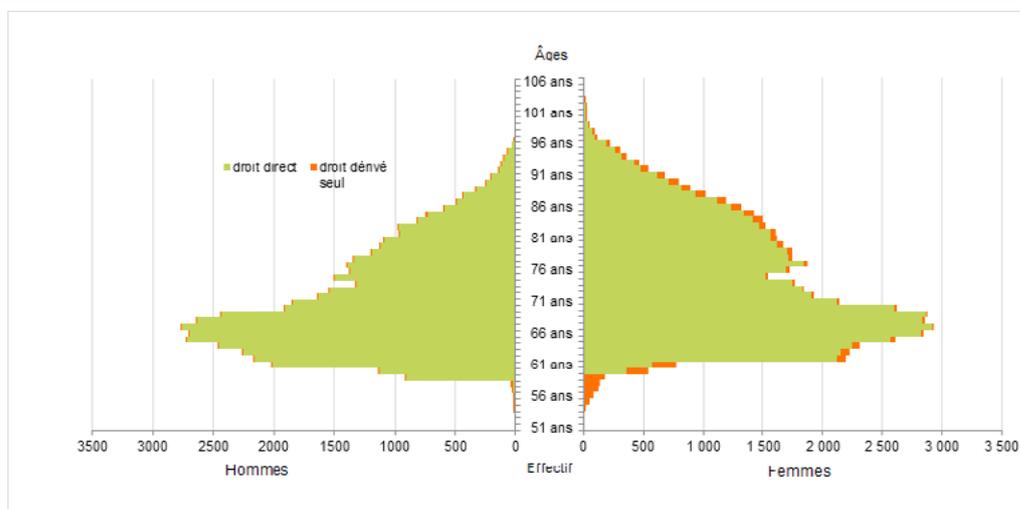


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	2 442	3 384	5 826
Droits directs (retraites personnelles)	2 268	2 377	4 645
Droits dérivés (retraites de réversion)	174	1 007	1 181
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	115	180	295
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 229	528	1 757
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,5 ans	62,4 ans	61,9 ans
Droits dérivés	75,4 ans	73,2 ans	73,5 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés	53,0%	40,7%	46,7%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	47 898	59 223	107 121
Retraités percevant un droit direct seul	46 197	40 442	86 639
Retraités percevant un droit dérivé seul	265	2 692	2 957
Retraités percevant les deux à la fois	1 436	16 089	17 525
Minimum vieillesse ⁽³⁾	2,3%	2,2%	2,2%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	8 893	3 275	12 168
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,6 ans	74,6 ans	73,7 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	835 €	635 €	724 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 143 €	958 €	1 062 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	16,5%	50,7%	35,0%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

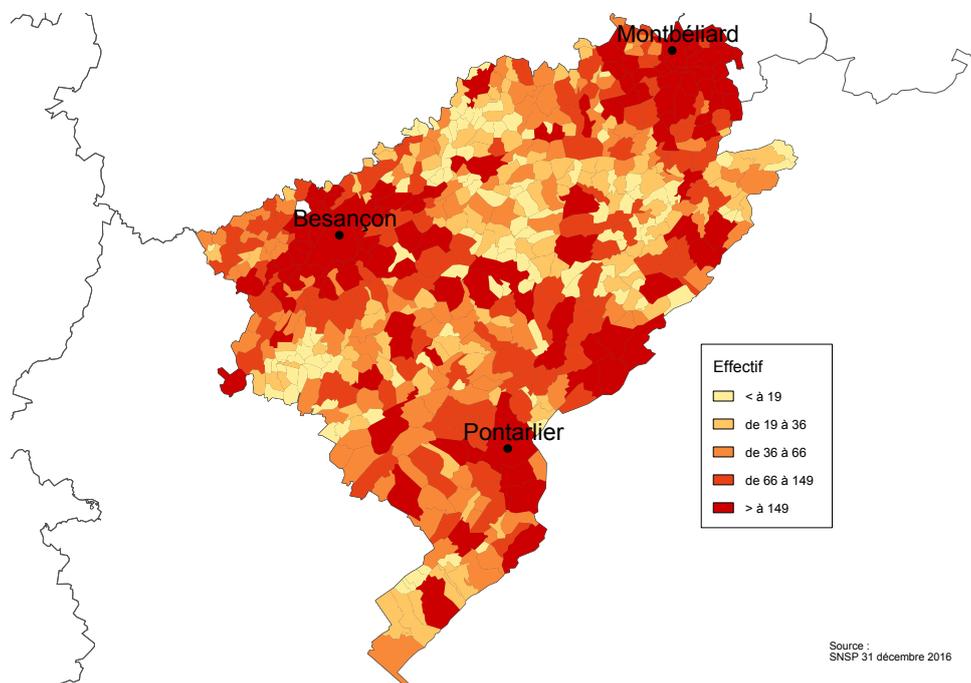
³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Besançon			
Nombre total de retraités	8 090	12 294	20 384
Retraités percevant un droit direct seul	7 835	8 373	16 208
Retraités percevant un droit dérivé seul	18	551	569
Retraités percevant les deux à la fois	237	3 370	3 607
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,8%	4,0%	4,7%
Montbéliard			
Nombre total de retraités	2 395	3 043	5 438
Retraités percevant un droit direct seul	2 312	1 898	4 210
Retraités percevant un droit dérivé seul	6	194	200
Retraités percevant les deux à la fois	77	951	1 028
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,0%	4,0%	4,0%
Pontarlier			
Nombre total de retraités	1 534	2 240	3 774
Retraités percevant un droit direct seul	1 461	1 515	2 976
Retraités percevant un droit dérivé seul	6	78	84
Retraités percevant les deux à la fois	67	647	714
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,1%	2,8%	2,9%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

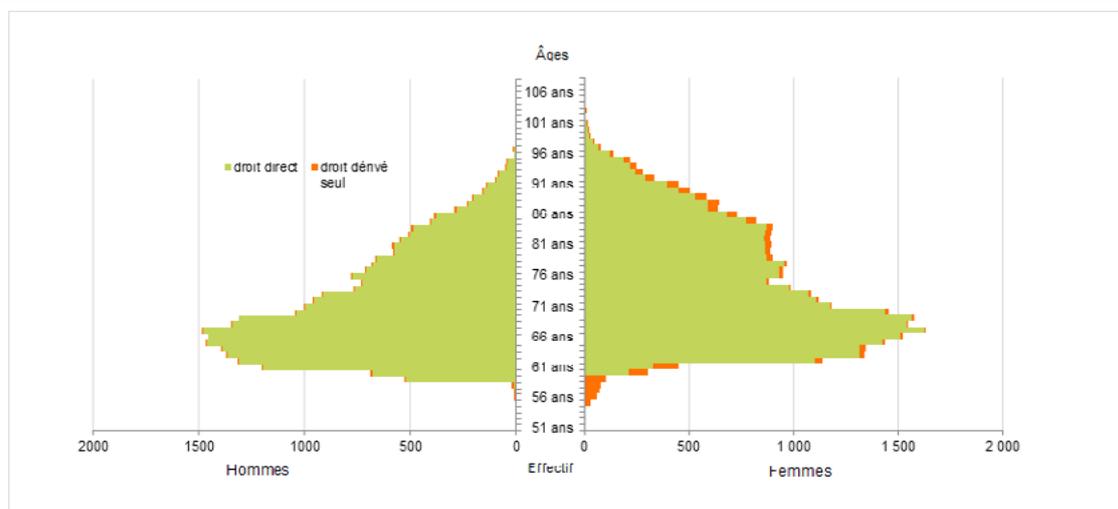


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	1 390	1 849	3 239
Droits directs (retraites personnelles)	1 270	1 295	2 565
Droits dérivés (retraites de réversion)	120	554	674
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	68	68	136
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	656	309	965
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,5 ans	62,4 ans	61,9 ans
Droits dérivés	76,9 ans	73,5 ans	74,1 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés	57,2%	42,5%	49,8%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	26 793	33 376	60 169
Retraités percevant un droit direct seul	25 713	22 770	48 483
Retraités percevant un droit dérivé seul	205	1 557	1 762
Retraités percevant les deux à la fois	875	9 049	9 924
Minimum vieillesse ⁽³⁾	2,2%	2,2%	2,2%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	5 326	1 857	7 183
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,6 ans	74,9 ans	73,9 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	767 €	609 €	679 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 126 €	937 €	1 038 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	20,4%	54,6%	39,0%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

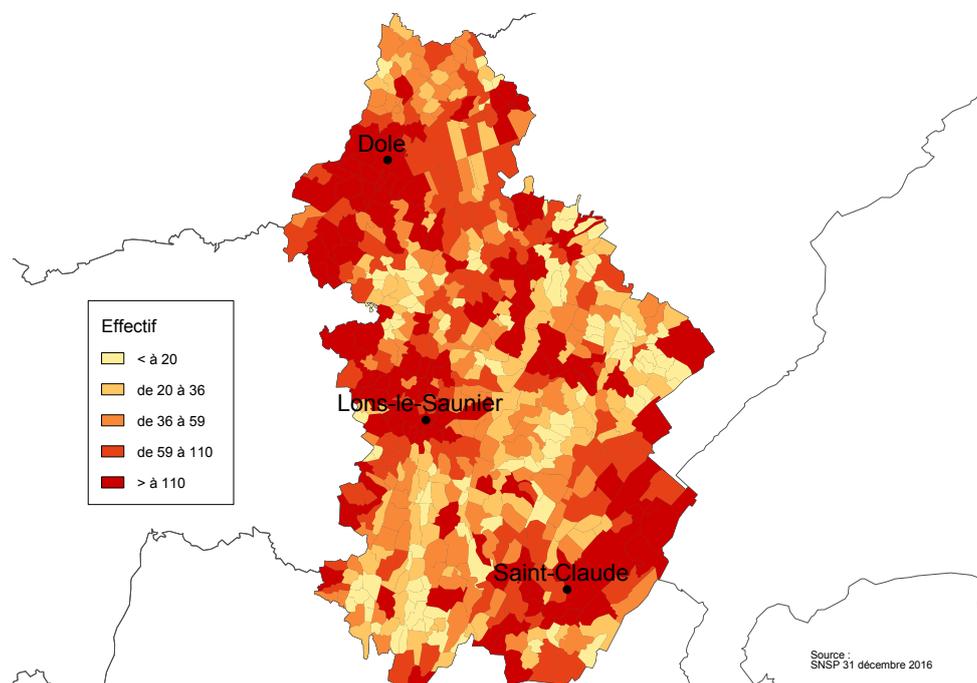
³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Dole			
Nombre total de retraités	2 348	3 423	5 771
Retraités percevant un droit direct seul	2 268	2 208	4 476
Retraités percevant un droit dérivé seul	6	182	188
Retraités percevant les deux à la fois	74	1 033	1 107
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,6%	4,0%	4,2%
Lons-le-Saunier			
Nombre total de retraités	1 753	2 880	4 633
Retraités percevant un droit direct seul	1 678	1 824	3 502
Retraités percevant un droit dérivé seul	13	124	137
Retraités percevant les deux à la fois	62	932	994
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	6,8%	4,9%	5,6%
Saint-Claude			
Nombre total de retraités	1 066	1 339	2 405
Retraités percevant un droit direct seul	1 021	837	1 858
Retraités percevant un droit dérivé seul	5	42	47
Retraités percevant les deux à la fois	40	460	500
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,2%	2,6%	3,7%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

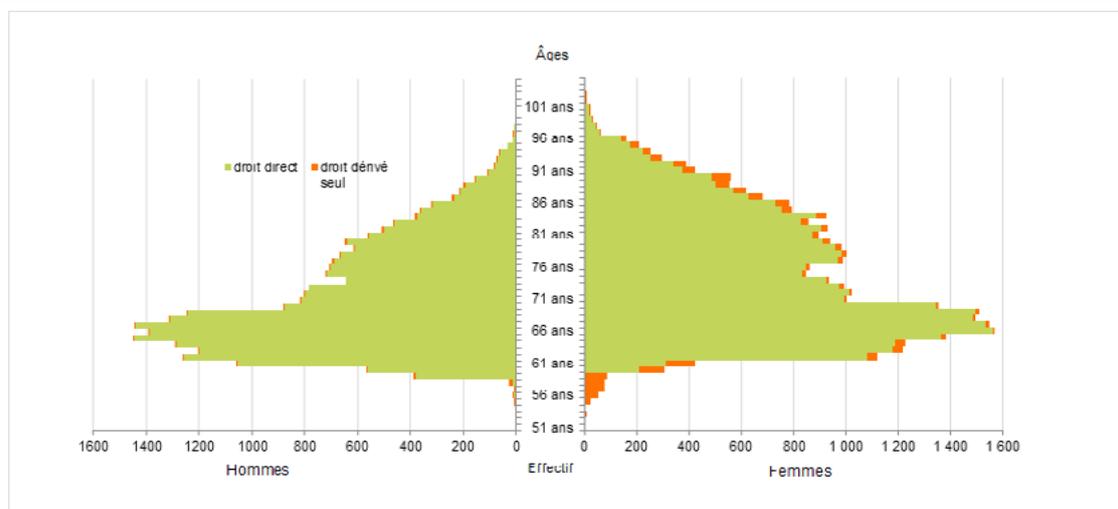


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	1 161	1 662	2 823
Droits directs (retraites personnelles)	1 051	1 121	2 172
Droits dérivés (retraites de réversion)	110	541	651
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	73	119	192
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	505	282	787
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,5 ans	62,5 ans	62,0 ans
Droits dérivés	73,8 ans	73,5 ans	73,5 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés	58,5%	39,5%	48,7%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	24 472	32 608	57 080
Retraités percevant un droit direct seul	23 404	21 652	45 056
Retraités percevant un droit dérivé seul	188	1 609	1 797
Retraités percevant les deux à la fois	880	9 347	10 227
Minimum vieillesse ⁽³⁾	2,2%	2,6%	2,4%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	5 074	1 831	6 905
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,6 ans	75,2 ans	74,1 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	733 €	610 €	663 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 091 €	953 €	1 025 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	21,5%	52,7%	39,0%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

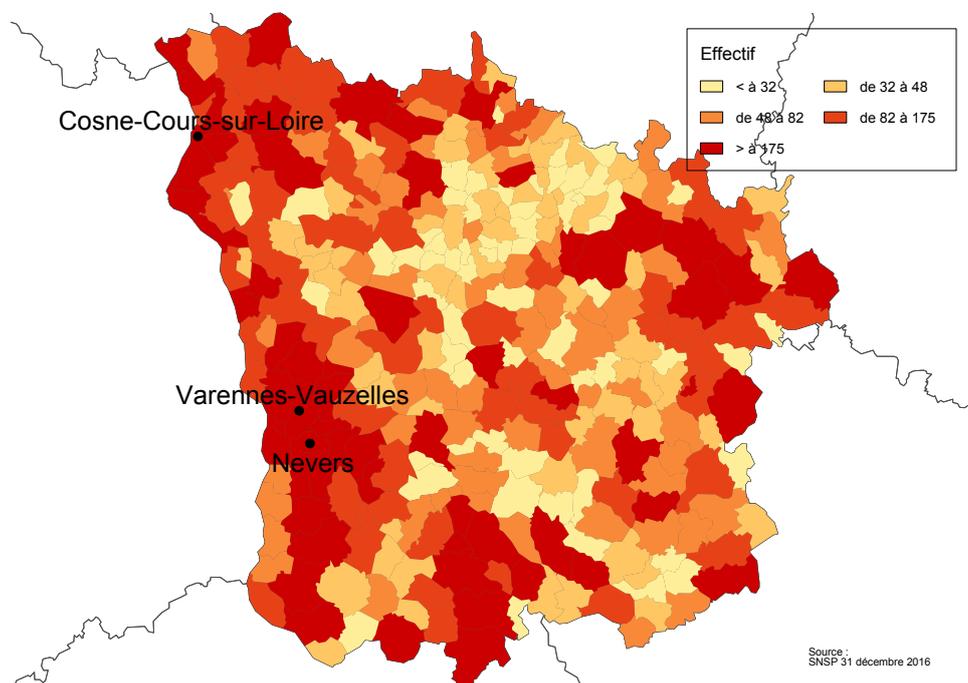
³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Nevers			
Nombre total de retraités	3 328	5 257	8 585
Retraités percevant un droit direct seul	3 188	3 346	6 534
Retraités percevant un droit dérivé seul	13	254	267
Retraités percevant les deux à la fois	127	1 657	1 784
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,2%	5,0%	5,1%
Cosne-Cours-sur-Loire			
Nombre total de retraités	1 358	1 870	3 228
Retraités percevant un droit direct seul	1 294	1 198	2 492
Retraités percevant un droit dérivé seul	3	83	86
Retraités percevant les deux à la fois	61	589	650
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	1,5%	2,6%	2,2%
Varennes-Vauzelles			
Nombre total de retraités	1 114	1 629	2 743
Retraités percevant un droit direct seul	1 083	1 077	2 160
Retraités percevant un droit dérivé seul	3	58	61
Retraités percevant les deux à la fois	28	494	522
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	0,4%	2,1%	1,5%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

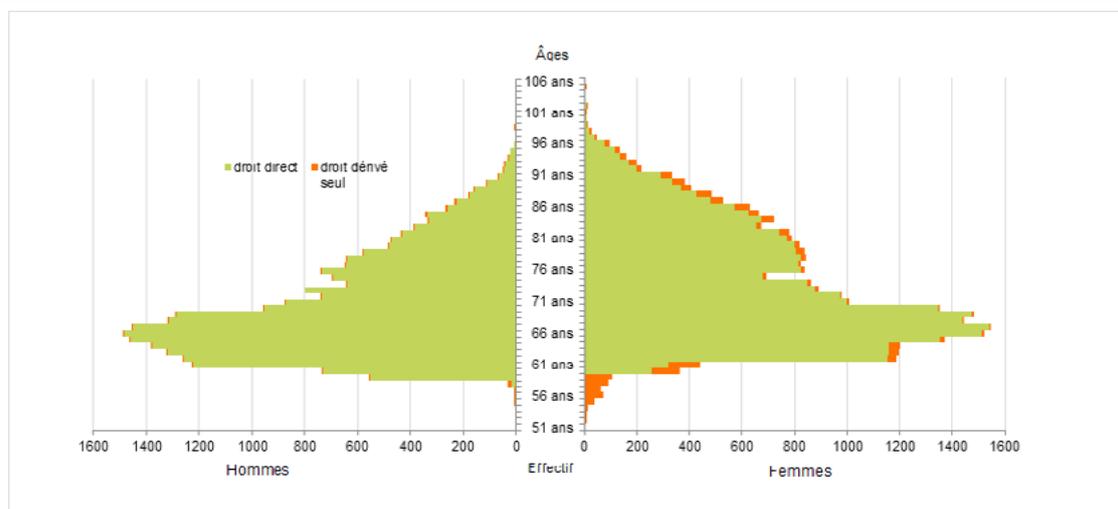


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	1 354	1 859	3 213
Droits directs (retraites personnelles)	1 226	1 269	2 495
Droits dérivés (retraites de réversion)	128	590	718
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	58	88	146
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	721	334	1 055
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,2 ans	62,3 ans	61,7 ans
Droits dérivés	76,1 ans	71,9 ans	72,6 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés	52,1%	35,3%	43,6%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	24 538	29 422	53 960
Retraités percevant un droit direct seul	23 478	19 905	43 383
Retraités percevant un droit dérivé seul	159	1 547	1 706
Retraités percevant les deux à la fois	901	7 970	8 871
Minimum vieillesse ⁽³⁾	1,9%	2,4%	2,2%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	5 699	1 889	7 588
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	71,8 ans	74,0 ans	73,0 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	800 €	618 €	701 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 101 €	932 €	1 028 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	17,6%	56,4%	38,3%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

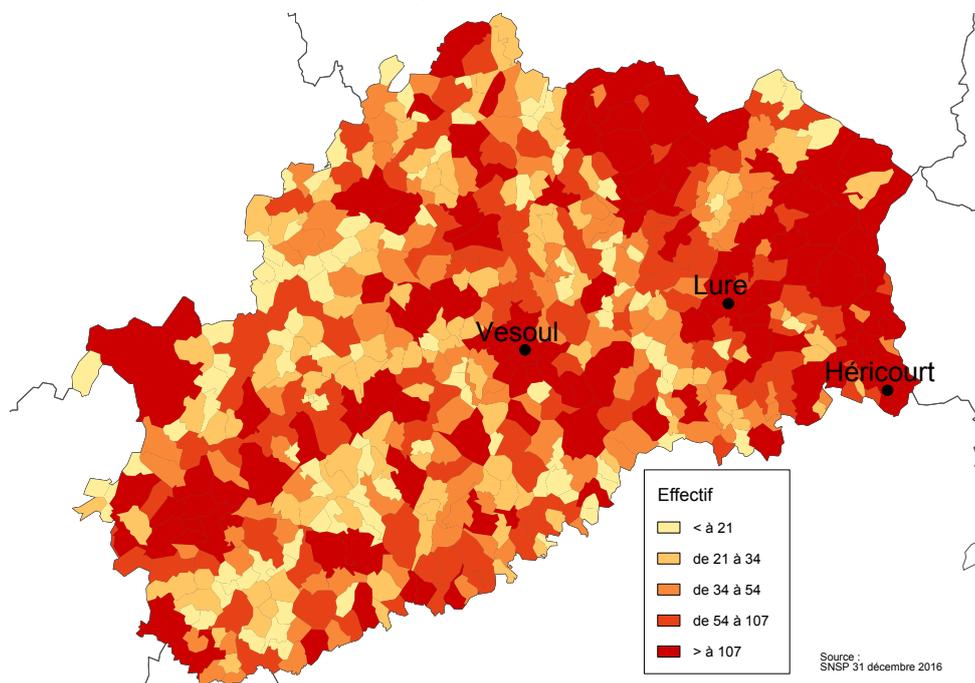
³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



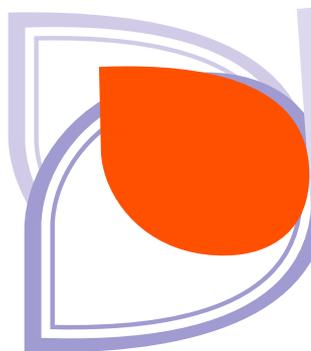
Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Vesoul			
Nombre total de retraités	1 507	2 268	3 775
Retraités percevant un droit direct seul	1 459	1 467	2 926
Retraités percevant un droit dérivé seul	2	139	141
Retraités percevant les deux à la fois	46	662	708
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	7,7%	6,5%	7,0%
Héricourt			
Nombre total de retraités	1 070	1 258	2 328
Retraités percevant un droit direct seul	1 019	791	1 810
Retraités percevant un droit dérivé seul	3	57	60
Retraités percevant les deux à la fois	48	410	458
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	2,5%	2,7%	2,6%
Lure			
Nombre total de retraités	737	1 033	1 770
Retraités percevant un droit direct seul	712	642	1 354
Retraités percevant un droit dérivé seul	1	53	54
Retraités percevant les deux à la fois	24	338	362
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,5%	5,5%	4,7%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

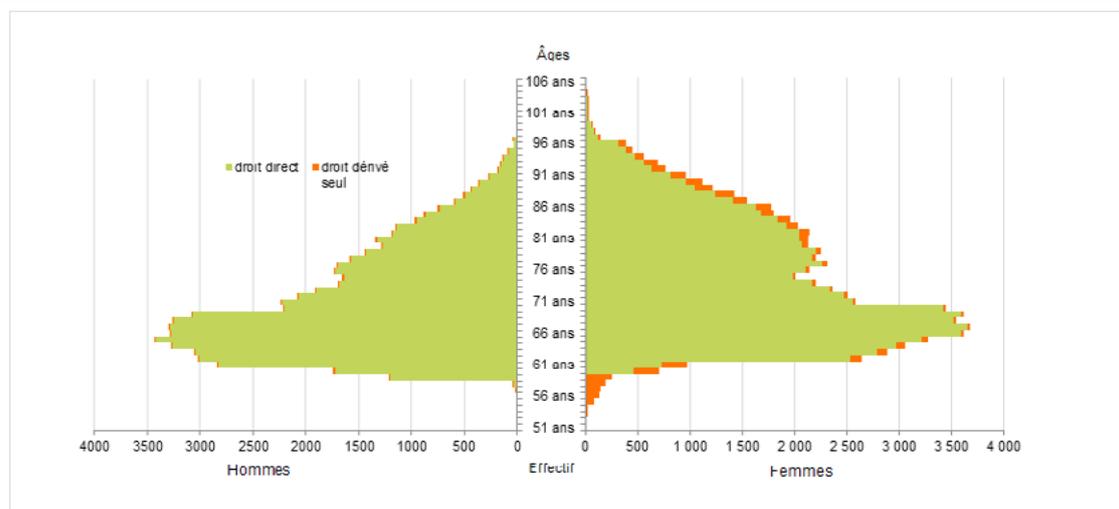


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	3 203	4 330	7 533
Droits directs (retraites personnelles)	2 943	2 993	5 936
Droits dérivés (retraites de réversion)	260	1 337	1 597
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	135	199	334
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 611	716	2 327
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,4 ans	62,6 ans	62,0 ans
Droits dérivés	75,4 ans	73,2 ans	73,5 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés	51,4%	39,4%	45,4%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	60 309	76 360	136 669
Retraités percevant un droit direct seul	57 901	51 528	109 429
Retraités percevant un droit dérivé seul	454	4 237	4 691
Retraités percevant les deux à la fois	1 954	20 595	22 549
Minimum vieillesse ⁽³⁾	2,1%	2,4%	2,2%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	13 774	4 106	17 880
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,4 ans	74,9 ans	73,8 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	807 €	592 €	687 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 127 €	929 €	1 043 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	18,1%	59,9%	40,9%

Pyramide des âges des résidents



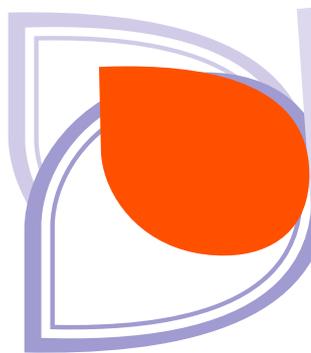
¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

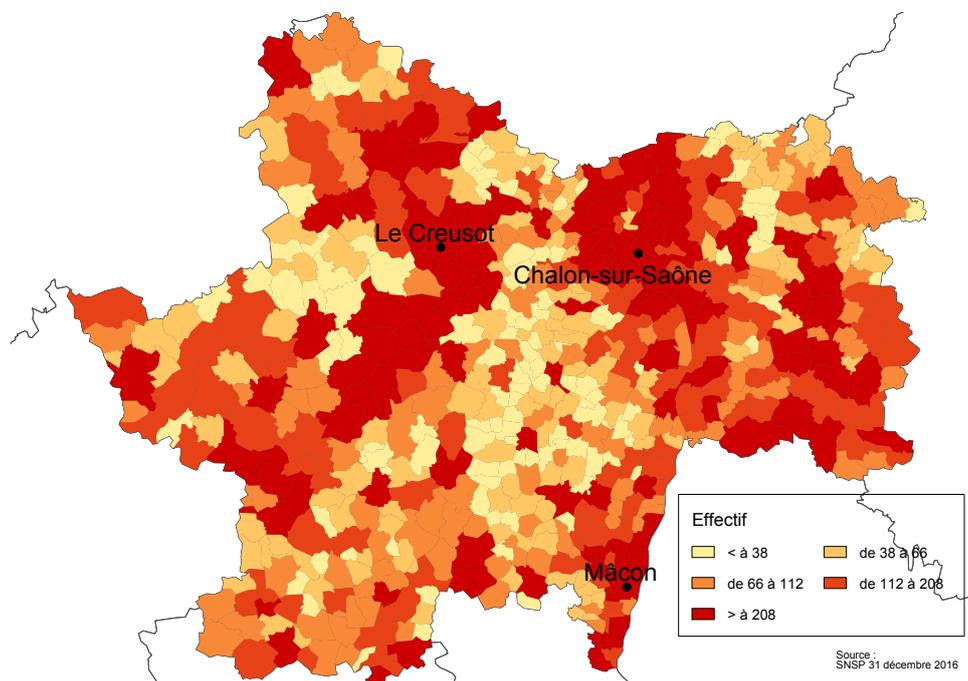
³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



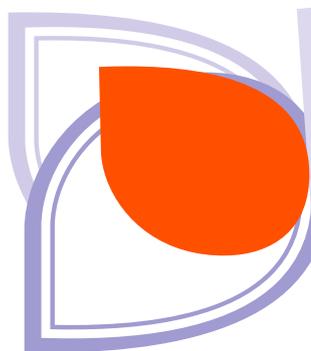
Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Chalon-sur-Saône			
Nombre total de retraités	4 238	6 510	10 748
Retraités percevant un droit direct seul	4 098	3 992	8 090
Retraités percevant un droit dérivé seul	9	355	364
Retraités percevant les deux à la fois	131	2 163	2 294
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	6,6%	3,9%	5,0%
Mâcon			
Nombre total de retraités	3 288	4 659	7 947
Retraités percevant un droit direct seul	3 128	3 091	6 219
Retraités percevant un droit dérivé seul	16	241	257
Retraités percevant les deux à la fois	144	1 327	1 471
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	6,3%	5,8%	6,0%
Creusot (Le)			
Nombre total de retraités	2 724	3 718	6 442
Retraités percevant un droit direct seul	2 634	2 080	4 714
Retraités percevant un droit dérivé seul	5	282	287
Retraités percevant les deux à la fois	85	1 356	1 441
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,3%	3,2%	3,3%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

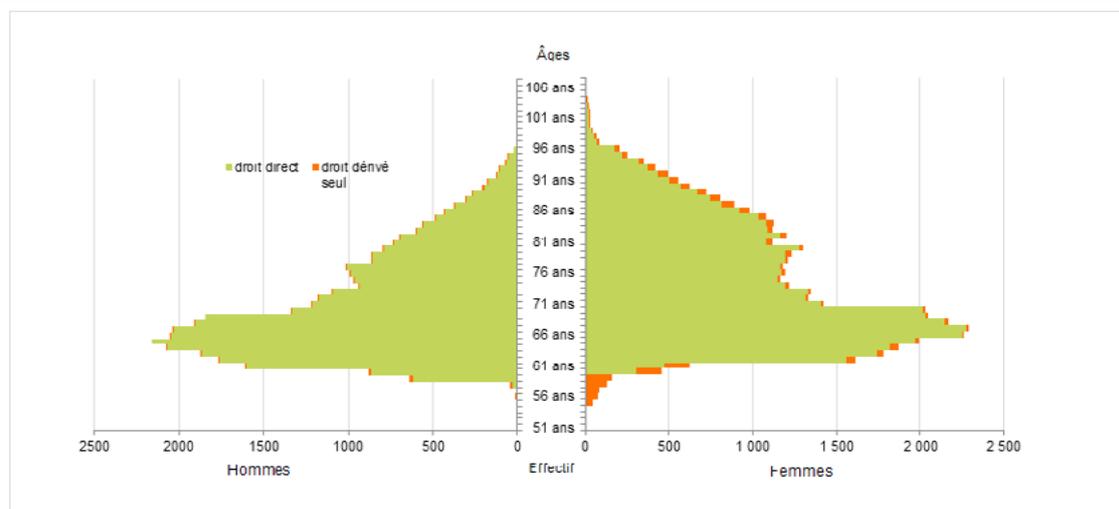


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	1 811	2 566	4 377
Droits directs (retraites personnelles)	1 671	1 733	3 404
Droits dérivés (retraites de réversion)	140	833	973
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	105	111	216
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	824	445	1 269
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,6 ans	62,4 ans	62,0 ans
Droits dérivés	73,4 ans	72,5 ans	72,6 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés	59,1%	44,1%	51,4%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	35 396	44 425	79 821
Retraités percevant un droit direct seul	33 992	30 587	64 579
Retraités percevant un droit dérivé seul	210	2 026	2 236
Retraités percevant les deux à la fois	1 194	11 812	13 006
Minimum vieillesse ⁽³⁾	2,4%	2,3%	2,3%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	7 453	2 895	10 348
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,3 ans	74,7 ans	73,6 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	774 €	642 €	701 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 128 €	980 €	1 055 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	18,9%	49,1%	35,4%

Pyramide des âges des résidents



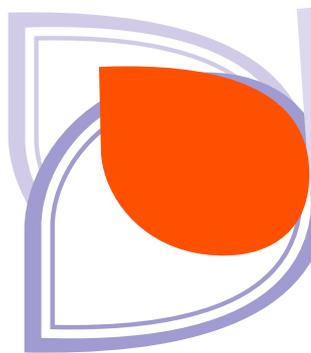
¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

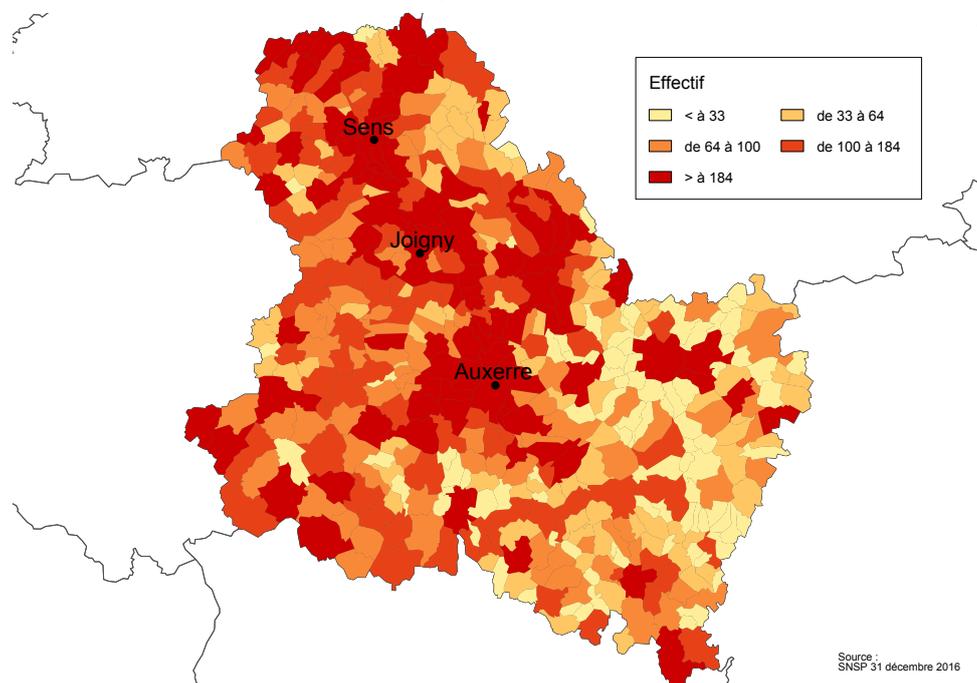
³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Auxerre			
Nombre total de retraités	3 287	4 735	8 022
Retraités percevant un droit direct seul	3 170	3 178	6 348
Retraités percevant un droit dérivé seul	13	266	279
Retraités percevant les deux à la fois	104	1 291	1 395
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	6,5%	5,0%	5,7%
Sens			
Nombre total de retraités	2 391	3 445	5 836
Retraités percevant un droit direct seul	2 293	2 254	4 547
Retraités percevant un droit dérivé seul	8	155	163
Retraités percevant les deux à la fois	90	1 036	1 126
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,9%	3,9%	4,4%
Joigny			
Nombre total de retraités	916	1 234	2 150
Retraités percevant un droit direct seul	870	822	1 692
Retraités percevant un droit dérivé seul	5	56	61
Retraités percevant les deux à la fois	41	356	397
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,6%	4,5%	4,5%

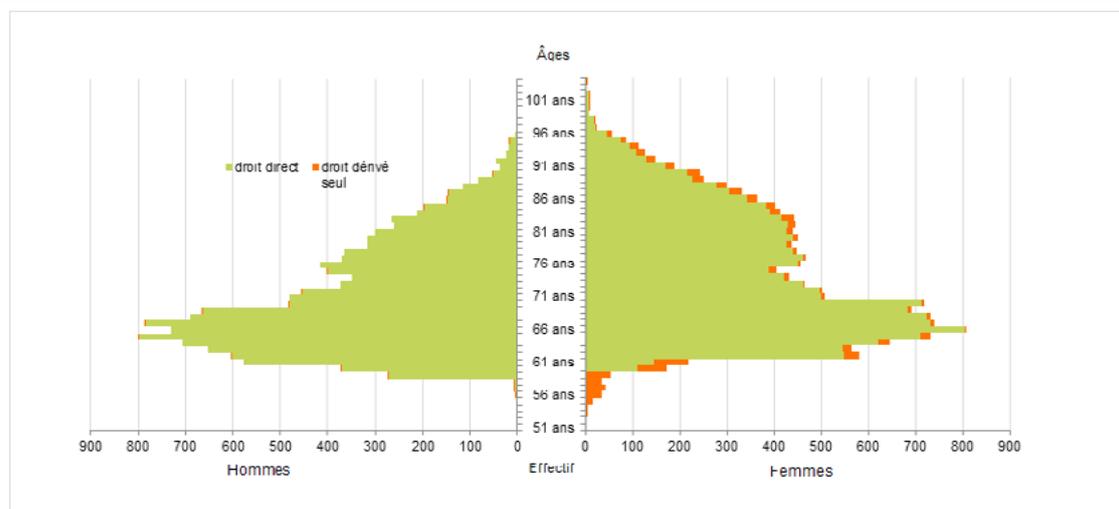
¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	683	915	1 598
Droits directs (retraites personnelles)	642	616	1 258
Droits dérivés (retraites de réversion)	41	299	340
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	32	65	97
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	373	148	521
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,4 ans	62,5 ans	61,9 ans
Droits dérivés	75,0 ans	73,0 ans	73,3 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés	46,6%	34,4%	40,6%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	13 137	15 797	28 934
Retraités percevant un droit direct seul	12 723	9 919	22 642
Retraités percevant un droit dérivé seul	32	851	883
Retraités percevant les deux à la fois	382	5 027	5 409
Minimum vieillesse ⁽³⁾	2,8%	2,7%	2,8%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	2 717	848	3 565
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,3 ans	74,8 ans	73,7 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	932 €	675 €	791 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 150 €	970 €	1 077 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	12,5%	47,7%	31,2%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

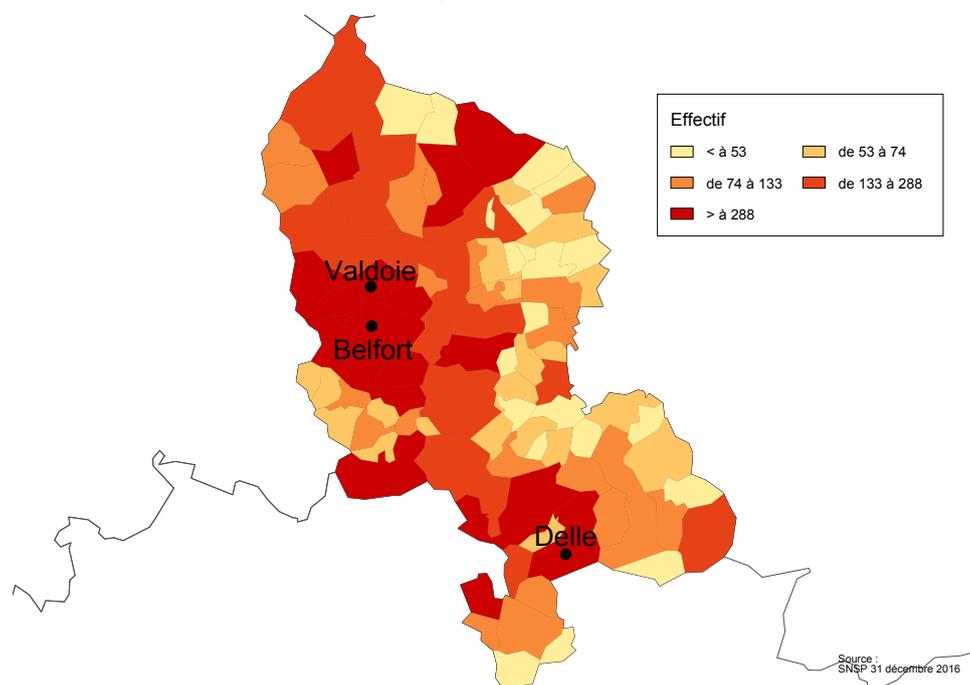
² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Belfort			
Nombre total de retraités	3 622	5 028	8 650
Retraités percevant un droit direct seul	3 473	2 990	6 463
Retraités percevant un droit dérivé seul	9	301	310
Retraités percevant les deux à la fois	140	1 737	1 877
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	7,0%	5,3%	6,0%
Valdoie			
Nombre total de retraités	546	741	1 287
Retraités percevant un droit direct seul	528	432	960
Retraités percevant un droit dérivé seul	1	39	40
Retraités percevant les deux à la fois	17	270	287
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	1,5%	2,2%	1,9%
Delle			
Nombre total de retraités	556	695	1 251
Retraités percevant un droit direct seul	529	397	926
Retraités percevant un droit dérivé seul	1	43	44
Retraités percevant les deux à la fois	26	255	281
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	2,3%	2,0%	2,2%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.